

**COMMUNE DE PETITE-FORET**  
**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Conseil municipal du 4 avril 2023**

**Délibération n° : 23-04-06**  
**5.3 Désignation des représentants**

**DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT DES ELUS AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL  
(C.S.T.)**

L'an deux mil vingt-trois, le 4 avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du vingt-neuf mars dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Nombre de membres en exercice : 27**  
**Nombre de membres présents : 20**

Rachid LAMRI - Christine LEONET - Pascal CROMBE - Arlette VANDEPOEL - Jean-Pierre POMMEROLE  
Véronique JOLY - Robert VANOVERSCHELDE - Elisabeth SEREUSE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD  
Christian DURIEUX - François STASINSKI - Marie-Renée LOUVION - Abdel-Aziz AITLAMAALMAHMED  
Christine HUET - Grégory SPYCHALA - Gérard QUINET - Claudine HERLIN - Dominique DAUCHY

**Étaient excusés**

Dominique CORREA a donné pouvoir à Grégory SPYCHALA  
Dorothee MARTIN a donné pouvoir à Dominique DAUCHY

**Étaient absents**

Claudine GENARD - Sylvia PISANO - Isabelle DUFRENNE - Léa DEQUAYE - Tiphonie OTLET

**Nombre de suffrages exprimés : 22**

**Votes Pour : 22**

**Vote Contre : 0**

**Abstention : 0**

**VU** le Code général de la fonction publique et notamment les articles L. 251-5 à L. 251-10 ;

**VU** le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux Comités Sociaux Territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

**VU** la délibération n° 20-09-05 en date du 28 septembre 2020, portant désignation des membres siégeant au Comité Technique (C.T.) et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.),

**CONSIDÉRANT** la mise en place du C.S.T. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023,

**CONSIDÉRANT** la vacance d'un siège de représentant de la collectivité suite au décès d'un élu titulaire siégeant au C.S.T.,

**CONSIDÉRANT** qu'il est de la responsabilité de la Présidente de désigner, parmi les membres du Conseil municipal, les représentants des élus devant siéger au C.S.T.,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de désigner un nouveau titulaire, représentant des élus, pour la durée du mandat en cours,

**CONSIDÉRANT** la proposition de désigner Monsieur Pascal CROMBÉ au Comité Social Territorial en qualité de représentant titulaire des élus,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :**

- de désigner Monsieur Pascal CROMBÉ au Comité Social Territorial en qualité de représentant titulaire des élus.

Les titulaires élus du CST sont donc :

- Sandrine GOMBERT, Présidente
- François STASINSKI
- Véronique JOLY
- Pascal CROMBÉ
- Robert VANOVERSCHELDE

Les membres suppléants de la collectivité restent inchangés.

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Sandrine GOMBERT

Acte mis en ligne le : 12/04/2023

Acte transmis au contrôle de légalité le : 11/04/2023

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire



Sandrine GOMBERT